

EVERFAST® ACCEL 35



Adjuvant liquide accélérateur de prise et antigel norme CE EN 934-2

Sans chlorure pour béton et mortier en dose pour 1 sac de ciment (Doypack)

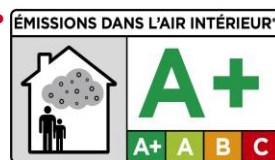
AVANTAGES PRODUIT

- Dose pour un sac de ciment livrées en présentoir
- Economie d'énergie par la forte réduction des temps de prise en préfabrication
- Rentabilité assurée par la vitesse de démoulage et de rotation des coffrages
- Permet une résistance au gel jusqu'à -10°C et une accélération renforcée avec 2 dose par sac de ciment

DÉVELOPPEMENT DURABLE



- Fabriqué en France
- Norme CE EN 934-2
- Sans Chlore, Sans Solvant, Sans Odeur



* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

EVERFAST ACCEL 35 est un adjuvant accélérateur de prise antigel que l'on incorpore aux bétons et enduits notamment par temps froid.

EVERFAST ACCEL 35 accélère l'hydratation et les réactions exothermiques des bétons fraîchement coulés permettant une résistance au gel jusqu'à des températures pouvant atteindre moins 10°C .

DOMAINES D'APPLICATION

EVERFAST ACCEL 35 accélère la prise des bétons par temps de gel.

EVERFAST ACCEL 35 apporte une économie d'énergie en préfabrication avec étuvage car il permet la réduction de la durée de traitement de prise ou de la température d'étuvage.

EVERFAST ACCEL 35 donne une accélération du démoulage en préfabrication sans étuvage, permettant une manipulation plus rapide en fonction du ciment utilisé et de la température ambiante.

EVERFAST ACCEL 35 permet une vitesse d'utilisation des coffrages plus rapide par un décoffrage accéléré des planchers, banches et poteaux.

EVERFAST® ACCEL 35

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Adjuvant non chloré
Aspect :	Liquide
Couleur :	Transparent
Densité :	1,48 +/-0,03
Températures limite d'application :	0°C à + 40°C
Températures limite de service :	- 10°C à + 40°C
Solubilité et nettoyage des outils :	Eau

PROCES VERBAUX - REFERENCES

Conforme à la norme NF EN 934-2: Tableau 6.

Certificat de contrôle de production en usine CERIB N°1164-CPR-ADJ016 (Adjuvants : Accélérateur de prise)

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes.

2 - Mise en œuvre

EVERFAST ACCEL 35 est mis dans le malaxeur en même temps que l'eau de gâchage.

Pour une préparation manuelle, EVERFAST ACCEL 35 se mélange directement dans l'eau de gâchage.

EVERFAST ACCEL 35 peut-être introduit par un doseur automatique dans les centrales à béton.

3 - Application

Exemple de résultat : pour du ciment CPA et pour une température de + 5°C.

	Début de prise	Fin de prise
Témoin CPA 55	7 h 45	16 à 19 heures
EVERFAST ACCEL 0,5 %	6 h 00	10 à 14 heures
EVERFAST ACCEL 2 %	4 h 15	10 à 14 heures

4 - Consommation

Béton : 1 dose pour un sac de 35 kg de ciment. Utiliser 2 doses pour une accélération maximale.

Enduit : 1 dose pour 100 Kg d'enduit.

5 – Finition

EVERFAST ACCEL 35 n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème compte tenu de son utilisation..

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

Ne pas utiliser d'agrégats gelés. Eviter l'action du vent sur le béton frais à l'aide de bâches. Ne pas utiliser avec les ciments alumineux. EVERFAST ACCEL 35 est non dangereux, sa manipulation peut-être effectuée sans risque. En cas de contact avec la peau ou les yeux, un nettoyage à grande eau suffit.

EVERFAST® ACCEL 35

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : sans limite de temps. La sédimentation en cas de stockage prolongé ne nuit pas à l'utilisation du produit, il faut seulement alors, bien mélanger **EVERFAST ACCEL 35** avant son utilisation.

TEINTE

Transparent.

CONDITIONNEMENT

Dose : 300 cc pour un sac de 35 kg de ciment (carton de 50 doses).

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les éditions précédentes. Edition du 1^{er} trimestre 2010.

SPECIES

RN 96 NAPOLLON - 13400 AUBAGNE - FRANCE
Tél. : + 33 (0)4 42 369 300 - Fax : +33 (0)4 42 369 309
commercial@species.fr / export@species.fr

ACCEL 35 18.1
Famille 6
Page : 3/3

